

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE

Numéro SIRET : 20004965800038

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE ST DIE GESTION PUBLIQUE LOCALE 69

REÇU LE :

M14

- 3 JAN. 2019

SOUS-PREFECTURE de
SAINT-DIE des VOSGES

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE

ANNEE 2019

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
 p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
 p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
 p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
 p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
 p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
 p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
 p.13 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
 p.14 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
	A1 - Présentation croisée par fonction		X
	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement		X
	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement		X
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
p.16	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.17	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.18	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.19	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.23	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE 88413	SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE	BP 2019
---------------------	--	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	94 521
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	20,97	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	21,10	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	2,74	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	29,35%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	99,42%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	13,01%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 994 506,86	1 994 506,86
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	1 994 506,86	1 994 506,86

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	271 541,96	271 541,96
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	271 541,96	271 541,96

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)	2 266 048,82	2 266 048,82
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	615 257,64	0,00	712 358,05	712 358,05	712 358,05
012	Charges de personnel et frais assimilés	608 246,68	0,00	581 913,50	581 913,50	581 913,50
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	65 379,00	0,00	650 097,14	650 097,14	650 097,14
Total des dépenses de gestion courante		1 288 883,32	0,00	1 944 368,69	1 944 368,69	1 944 368,69
66	Charges financières	4 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
67	Charges exceptionnelles	7 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	28 415,19		31 011,96	31 011,96	31 011,96
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 329 098,51	0,00	1 982 380,65	1 982 380,65	1 982 380,65
023	Virement à la section d'investissement (5)			0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	22 914,61		12 126,21	12 126,21	12 126,21
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		22 914,61		12 126,21	12 126,21	12 126,21
TOTAL		1 352 013,12	0,00	1 994 506,86	1 994 506,86	1 994 506,86

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 994 506,86

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	5 572,75	5 572,75	5 572,75
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	75 495,00	0,00	97 142,86	97 142,86	97 142,86
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 268 246,68	0,00	1 258 412,69	1 258 412,69	1 258 412,69
75	Autres produits de gestion courante		0,00	632 857,14	632 857,14	632 857,14
Total des recettes de gestion courante		1 343 741,68	0,00	1 993 985,44	1 993 985,44	1 993 985,44
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 343 741,68	0,00	1 993 985,44	1 993 985,44	1 993 985,44
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	8 271,44		521,42	521,42	521,42
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		8 271,44		521,42	521,42	521,42
TOTAL		1 352 013,12	0,00	1 994 506,86	1 994 506,86	1 994 506,86

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 994 506,86

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

11 604,79

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	47 330,01	0,00	31 000,00	31 000,00	31 000,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
21	Immobilisations corporelles	32 766,09	0,00	8 337,35	8 337,35	8 337,35
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		80 096,10	0,00	139 337,35	139 337,35	139 337,35
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			11 604,79	11 604,79	11 604,79
Total des dépenses financières			0,00	11 604,79	11 604,79	11 604,79
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	3 068 000,00	0,00	120 078,40	120 078,40	120 078,40
Total des dépenses réelles d'investissement		3 148 096,10	0,00	271 020,54	271 020,54	271 020,54
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	8 271,44		521,42	521,42	521,42
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		8 271,44		521,42	521,42	521,42
TOTAL		3 156 367,54	0,00	271 541,96	271 541,96	271 541,96

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

271 541,96

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	61 960,00	0,00	76 737,00	76 737,00	76 737,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		61 960,00	0,00	76 737,00	76 737,00	76 737,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	3 492,93	0,00	2 600,35	2 600,35	2 600,35
138	Régions		0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions			0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 492,93	0,00	62 600,35	62 600,35	62 600,35
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	3 068 000,00	0,00	120 078,40	120 078,40	120 078,40
Total des recettes réelles d'investissement		3 133 452,93	0,00	259 415,75	259 415,75	259 415,75
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	22 914,61		12 126,21	12 126,21	12 126,21
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		22 914,61		12 126,21	12 126,21	12 126,21
TOTAL		3 156 367,54	0,00	271 541,96	271 541,96	271 541,96

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

271 541,96

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)
--

11 604,79

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	712 358,05		712 358,05
012	Charges de personnel et frais assimilés	581 913,50		581 913,50
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	650 097,14		650 097,14
66	Charges financières	7 000,00	0,00	7 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	12 126,21	12 126,21
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	31 011,96		31 011,96
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	1 982 380,65	12 126,21	1 994 506,86

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 994 506,86

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	521,42	521,42
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	31 000,00	0,00	31 000,00
204	Subventions d'équipements versés	100 000,00	0,00	100 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	8 337,35	0,00	8 337,35
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	120 078,40	0,00	120 078,40
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	11 604,79		11 604,79
	Dépenses d'investissement - Total	271 020,54	521,42	271 541,96

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 271 541,96

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	5 572,75		5 572,75
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	97 142,86		97 142,86
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 258 412,69		1 258 412,69
75	Autres produits de gestion courante	632 857,14	0,00	632 857,14
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	521,42	521,42
	Recettes de fonctionnement - Total	1 993 985,44	521,42	1 994 506,86

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 994 506,86

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 600,35	0,00	2 600,35
13	Subventions d'investissement	136 737,00	0,00	136 737,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		12 126,21	12 126,21
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	120 078,40	0,00	120 078,40
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	259 415,75	12 126,21	271 541,96

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 271 541,96

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	615 257,64	712 358,05	712 358,05
60611	Eau et assainissement		0,00	0,00
60612	Énergie - Électricité		0,00	0,00
60613	Chauffage urbain		0,00	0,00
60622	Carburants	1 000,00	1 200,00	1 200,00
60623	Alimentation	250,00	150,00	150,00
60631	Fournitures d'entretien	50,00	50,00	50,00
60632	Fournitures de petit équipement	50,00	3 400,00	3 400,00
60633	Fournitures de voirie	1 500,00	34 734,29	34 734,29
6064	Fournitures administratives	1 840,00	1 540,00	1 540,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	100,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	33 225,60	9 800,00	9 800,00
611	Contrats de prestations de services	210 749,48	154 740,00	154 740,00
6122	Crédit-bail mobilier		0,00	0,00
6132	Locations immobilières	14 400,00	14 400,00	14 400,00
6135	Locations mobilières	9 200,00	9 200,00	9 200,00
614	Charges locatives et de copropriété		0,00	0,00
61551	Matériel roulant	500,00	500,00	500,00
61558	Autres biens mobiliers	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	1 535,00	2 685,00	2 685,00
6161	Assurance multirisques	2 100,00	2 150,00	2 150,00
617	Etudes et recherches	237 360,00	356 087,00	356 087,00
6182	Documentation générale et technique	694,00	802,00	802,00
6184	Versements à des organismes de formation	13 120,00	15 220,00	15 220,00
6185	Frais de colloques et séminaires	11 780,00	20 730,00	20 730,00
6188	Autres frais divers	25,00	25,00	25,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs		0,00	0,00
6228	Divers		34 654,76	34 654,76
6231	Annonces et insertions	3 304,00	1 600,00	1 600,00
6236	Catalogues et imprimés	24 200,00	19 950,00	19 950,00
6238	Divers	28 900,00	10 900,00	10 900,00
6251	Voyages et déplacements	6 600,00	6 450,00	6 450,00
6256	Missions	3 100,00	3 800,00	3 800,00
6261	Frais d'affranchissement	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6262	Frais de télécommunications	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	5 674,56	4 090,00	4 090,00
6283	Frais de nettoyage des locaux		0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux		0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	608 246,68	581 913,50	581 913,50
6218	Autre personnel extérieur	27 351,00	8 000,00	8 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	380,40	379,00	379,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	8 166,67	9 704,00	9 704,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	153,16	0,00	0,00
64111	Rémunération principale	44 295,07	44 630,00	44 630,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	1 394,88	1 395,00	1 395,00
64118	Autres indemnités	11 132,36	11 501,00	11 501,00
64131	Rémunérations	339 463,16	340 298,50	340 298,50
64138	Autres indemnités		259,00	259,00
64162	Emplois d'avenir	7 993,74	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	109 526,77	108 615,00	108 615,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	28 132,57	27 976,00	27 976,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	16 954,90	16 068,00	16 068,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	12 000,00	12 500,00	12 500,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	672,00	588,00	588,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	630,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
65	Autres charges de gestion courante	65 379,00	650 097,14	650 097,14
6531	Indemnités	15 100,00	15 100,00	15 100,00
6532	Frais de mission	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6533	Cotisations de retraite	640,00	640,00	640,00
657341	Communes membres du GFP		0,00	0,00
657361	Caisse des Ecoles		0,00	0,00
65738	Autres organismes publics		0,00	0,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	48 139,00	0,00	0,00
65888	Autres		632 857,14	632 857,14
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 288 883,32	1 944 368,69	1 944 368,69
66	Charges financières (b)	4 000,00	7 000,00	7 000,00
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	4 000,00	7 000,00	7 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	7 800,00	0,00	0,00
6714	Bourses et prix		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	7 800,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	28 415,19	31 011,96	31 011,96
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 329 098,51	1 982 380,65	1 982 380,65
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	22 914,61	12 126,21	12 126,21
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles:	22 914,61	12 126,21	12 126,21
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		22 914,61	12 126,21	12 126,21
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonction		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		22 914,61	12 126,21	12 126,21
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 352 013,12	1 994 506,86	1 994 506,86

+

RESTES A REALISER 2018 (11)	0,00
------------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 994 506,86
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		5 572,75	5 572,75
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel		5 572,75	5 572,75
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	75 495,00	97 142,86	97 142,86
70632	A caractère de loisirs		0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	75 495,00	97 142,86	97 142,86
70878	par d'autres redevables		0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 268 246,68	1 258 412,69	1 258 412,69
74718	Autres	281 986,40	462 523,89	462 523,89
7472	Régions	204 365,67	99 870,00	99 870,00
7473	Départements	13 900,00	21 024,00	21 024,00
74741	Communes membres du GFP	31 448,20	23 960,15	23 960,15
74751	GFP de rattachement	406 411,35	403 596,55	403 596,55
7477	Budget communautaire et fonds structurels	140 926,60	93 831,00	93 831,00
7478	Autres organismes	189 208,46	153 607,10	153 607,10
75	Autres produits de gestion courante		632 857,14	632 857,14
7588	Autres produits divers de gestion courante		632 857,14	632 857,14
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		1 343 741,68	1 993 985,44	1 993 985,44
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 343 741,68	1 993 985,44	1 993 985,44
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	8 271,44	521,42	521,42
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées a.	8 271,44	521,42	521,42
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionn		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		8 271,44	521,42	521,42
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 352 013,12	1 994 506,86	1 994 506,86

+

RESTES A REALISER 2018 (10) 0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10) 0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 994 506,86

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	47 330,01	31 000,00	31 000,00
2051	Concessions et droits similaires	47 330,01	31 000,00	31 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		100 000,00	100 000,00
2041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations		100 000,00	100 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	32 766,09	8 337,35	8 337,35
2181	Installations générales, agencements et aménagements div	3 766,09	960,00	960,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	6 000,00	1 100,35	1 100,35
2188	Autres immobilisations corporelles	23 000,00	6 277,00	6 277,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		80 096,10	139 337,35	139 337,35
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
1326	Autres établissements publics locaux		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		11 604,79	11 604,79
020	Dépenses imprévues (investissement)		11 604,79	11 604,79
Total des dépenses financières			11 604,79	11 604,79
45811	Opé. pour compte de tiers n° 1 (6)	21 000,00	21 000,00	21 000,00
4581215	Opé. pour compte de tiers n° 215 (6)	47 000,00	23 078,40	23 078,40
4581216	Opé. pour compte de tiers n° 216 (6)		10 000,00	10 000,00
4581308	Opé. pour compte de tiers n° 308 (6)		66 000,00	66 000,00
4581409	Opé. pour compte de tiers n° 409 (6)	3 000 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		3 068 000,00	120 078,40	120 078,40
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		3 148 096,10	271 020,54	271 020,54
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	8 271,44	521,42	521,42
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	8 271,44	521,42	521,42
13911	Etat et établissements nationaux	6 400,00	0,00	0,00
13918	Autres	1 871,44	521,42	521,42
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		8 271,44	521,42	521,42
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 156 367,54	271 541,96	271 541,96

+

RESTES A REALISER 2018 (11)	0,00
-----------------------------	------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	271 541,96
--	------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	61 960,00	76 737,00	76 737,00
1311	Etat et établissements nationaux		0,00	0,00
1312	Régions	52 000,00	0,00	0,00
1318	Autres	9 960,00	6 737,00	6 737,00
1322	Régions		24 000,00	24 000,00
13241	Communes membres du GFP		40 000,00	40 000,00
13251	GFP de rattachement		6 000,00	6 000,00
1326	Autres établissements publics locaux		0,00	0,00
1327	Budget communautaire et fonds structurels		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		61 960,00	76 737,00	76 737,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 492,93	2 600,35	2 600,35
10222	F.C.T.V.A.	3 492,93	2 600,35	2 600,35
138	Autres subventions d'investissement non transférables		60 000,00	60 000,00
1382	Régions		60 000,00	60 000,00
Total des recettes financières		3 492,93	62 600,35	62 600,35
45821	Opé. pour compte de tiers n° 1 (5)	21 000,00	21 000,00	21 000,00
4582215	Opé. pour compte de tiers n° 215 (5)	47 000,00	23 078,40	23 078,40
4582216	Opé. pour compte de tiers n° 216 (5)		10 000,00	10 000,00
4582308	Opé. pour compte de tiers n° 308 (5)		66 000,00	66 000,00
4582409	Opé. pour compte de tiers n° 409 (5)	3 000 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		3 068 000,00	120 078,40	120 078,40
TOTAL RECETTES REELLES		3 133 452,93	259 415,75	259 415,75
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	22 914,61	12 126,21	12 126,21
28051	Concessions et droits similaires	2 982,51	2 035,75	2 035,75
28181	Installations générales, agencements et aménagements div	1 546,95	762,96	762,96
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 340,22	2 732,58	2 732,58
28188	Autres immobilisations corporelles	16 044,93	6 594,92	6 594,92
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		22 914,61	12 126,21	12 126,21
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		22 914,61	12 126,21	12 126,21
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		3 156 367,54	271 541,96	271 541,96

+

RESTES A REALISER 2018 (10) 0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10) 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 271 541,96

SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE - 88 - SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE	BP 2019
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES

IV

A2.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros					
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros					

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		12 126,21	12 126,21
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		12 126,21	12 126,21
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	521,42	521,42
020	Dépenses imprévues (investissement)	11 604,79	11 604,79
020	Dépenses imprévues (investissement)	11 604,79	11 604,79

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	12 126,21	0,00	D001 0,00	12 126,21

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		74 726,56	III 74 726,56
Ressources propres externes de l'année (a)		62 600,35	62 600,35
10222	Dotations, fonds divers et réserves	2 600,35	2 600,35
138	Subventions d'investissement	60 000,00	60 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		12 126,21	12 126,21
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	2 035,75	2 035,75
28181	<i>Installations générales, agencements et aménagements divers</i>	762,96	762,96
28183	<i>Matériel de bureau et matériel informatique</i>	2 732,58	2 732,58
28188	<i>Autres immobilisations corporelles</i>	6 594,92	6 594,92
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	74 726,56	0,00	0,00	0,00	74 726,56

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 12 126,21
Ressources propres disponibles	IV 74 726,56
Solde	V = IV - II (6) + 62 600,35

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE - 88 - SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 4581	Intitulé de l'opération : DEFIDEO	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2019 (2)	RAR 2018 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)				
	040 <i>Ordre de section à section</i>	64 124,10	0,00	21 000,00	21 000,00
	45811 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
	45821 Annulations sur dépenses (c)(6)	60 337,98	0,00	21 000,00	21 000,00
		3 786,12	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a-c)	60 337,98	0,00	21 000,00	21 000,00
	RECETTES (b)				
	45821 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	60 337,98	0,00	21 000,00	21 000,00
	Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b-d)	60 337,98	0,00	21 000,00	21 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre

SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE - 88 - SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	
IV	A9

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 458215	Intitulé de l'opération : MOBILIER URBAIN COMMANDE GROUPEE ENVELOPE FFTE	Date de la délibération :	
		RAR 2018 (3)	Nouveaux crédits votés
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2019 (2)	Total (4)
DEPENSES (a)			
4581215 Dépenses nouvelles (5)		0,00	23 078,40
Annulations sur dépenses (c)(6)		0,00	23 078,40
Dépenses nettes (a-c)		0,00	23 078,40
RECETTES (b)			
4582215 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)		0,00	23 078,40
Annulations sur recettes (d)(6)		0,00	0,00
Recettes nettes (b-d)		0,00	23 078,40

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre

SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE - 88 - SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 458216	Intitulé de l'opération : PROGRAMME RENOVER MIEUX EN DEODATIE	Date de la délibération :		
		RAR 2018 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)			
4581216	Dépenses nouvelles (5)	0,00	10 000,00	10 000,00
	Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	10 000,00	10 000,00
	Dépenses nettes (a-c)	0,00	10 000,00	10 000,00
	RECETTES (b)			
4582216	Financement, par le tiers et par d'autres tiers (7)	28 000,00	10 000,00	10 000,00
	Annulations sur recettes (d)(6)	28 000,00	10 000,00	10 000,00
	Recettes nettes (b-d)	0,00	10 000,00	10 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre

SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE - 88 - SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	IV A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 458308	Intitulé de l'opération : BORNES ELECTRIQUES	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2019 (2)	RAR 2018 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)				
4581308	Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	66 000,00	66 000,00
	Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	0,00	66 000,00	66 000,00
		0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a-c)	0,00	0,00	66 000,00	66 000,00
	RECETTES (b)				
4582308	Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	3 600,00	0,00	66 000,00	66 000,00
	Annulations sur recettes (d)(6)	3 600,00	0,00	66 000,00	66 000,00
		0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b-d)	3 600,00	0,00	66 000,00	66 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2	0	2	1,8	7,6	9,4
ANIMATEUR TEPCV	A	0	0	0	0	1	1
ATTACHE	A	1	0	1	1	0	1
CHARGE DE MISSION LEADER / DIRECTION	A	0	0	0	0	1	1
CHARGE DE MISSION CLAUSES	A	0	0	0	0	0,5	0,5
CONSEILLER ENERGIE PARTAGEE	A	0	0	0	0	1	1
DIRECTION	A	0	0	0	0	0,5	0,5
GESTIONNAIRE LEADER	A	0	0	0	0	0,8	0,8
CHARGE OPERATIONS FINANCIERES	B	0	0	0	0	1	1
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL	C	1	0	1	0,8	0	0,8
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	0	0	0	0	0	0
CHARGE DE MISSION REPERAGE	C	0	0	0	0	1	1
SECRETARE - AGENT D'ACCUEIL	C	0	0	0	0	0,8	0,8
FILIERE TECHNIQUE (c)		1	0	1	1	5	6
CHARGE DE MISSION TVB	A	0	0	0	0	1	1
INGENIEUR	A	1	0	1	1	0	1
ANIMATEUR TECHNIQUE	B	0	0	0	0	1	1
ANIMATEUR ADMINISTRATIF	B	0	0	0	0	1	1
CHARGE DE MISSION RENOVER MIEUX	B	0	0	0	0	1	1
CONSEILLER EIE	B	0	0	0	0	1	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		3	0	3	2,8	12,6	15,4

SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE - 88 - SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE	BP	2019
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	C1

- (1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/BI/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
- ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
- Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).
- (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

IV

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2019	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Indice	Euros		
Agent occupant un emploi permanent (6)				264 052,00		
ANIMATEUR TEPCV	A	ADM		19 885,00		CDD
CHARGE DE MISSION LEADER / DIRECTION	A	ADM		24 818,00		CDD
CHARGE DE MISSION CLAUSES	A	ADM		14 421,00		CDI
CONSEILLER ENERGIE PARTAGEE	A	ADM		23 054,00		CDD
DIRECTION	A	ADM		13 860,00		CDI
GESTIONNAIRE LEADER	A	ADM		17 661,00		CDD
CHARGE DE MISSION TVB	A	TECH		18 355,00		CDD
CHARGE OPERATIONS FINANCIERES	B	ADM		21 428,00		CDI
ANIMATEUR TECHNIQUE	B	TECH		21 286,00		CDI
ANIMATEUR ADMINISTRATIF	B	TECH		15 321,00		CDD
CHARGE DE MISSION RENOVER MIEUX	B	TECH		24 730,00		CDI
CONSEILLER EIE	B	TECH		22 058,00		CDD
CHARGE DE MISSION REPERAGE	C	ADM		14 688,00		CDD
SECRETARE - AGENT D'ACCUEIL	C	ADM		12 487,00		CDD
TOTAL GENERAL				264 052,00		

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	C1

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1^{ème} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de

création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

3-8 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex. : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3, 3-3, 3-3 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Président,
 A Saint-Dié-des-Vosges, le 18/12/2018
 Le Président,

REÇU LE

- 3 JAN. 2019

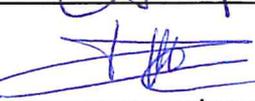
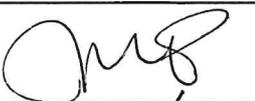
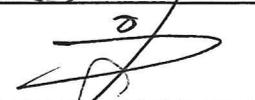
**SOUS-PREFECTURE de
 SAINT-DIE des VOSGES**

Nombre de membres en exercice :
 Nombre de membres présents :
 Nombre de suffrages exprimés :
 VOTES : Pour :
 Contre :
 Abstention :
 Date de convocation : 10/12/2018

8
0
0
0
0
0

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session Ordinaire.
 A Saint-Dié-des-Vosges, le 18/12/2018

Les membres du Comité syndical,

Guy DROCCHI, représentant de la CASDDV	
Denis HENRY, représentant de la CASDDV	
Pascal MOHR, représentant de la CASDDV	
Patrick ZANCHETTA, représentant de la CASDDV	
Yves BONJEAN, représentant de la CCBVV	
Lucien DEBLAY, représentant de la CCBVV <i>Représenté par Michèle PELTIER</i>	
Jean-Louis MENTREL, représentant de la CCBVV	
Philippe GEORGEL, représentant de la CCBVV	



Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 03/01/2019, et de la publication le

A Saint-Dié-des-Vosges, le

